

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

24 août 2022

La Ville de Genève se prépare aux risques de pénurie d'électricité

Le Conseil administratif crée une Task Force interdépartementale afin de se préparer aux risques de pénurie d'électricité redoutée cet hiver et qui font l'objet d'une stratégie nationale que le Conseil fédéral a confiée à l'OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise). La Ville de Genève a mené dès ce printemps un travail proactif pour limiter l'impact d'une possible crise énergétique durant la saison froide.

Forte d'une dizaine de membres, la Task Force de la Ville de Genève sera composée des représentant-e-s de différents services compétents de l'administration municipale susceptibles de subir de façon particulière les éventuelles coupures de courant ou d'être appelés à réagir. La Ville de Genève doit, par exemple, inventorier les installations techniques ou collections patrimoniales sensibles qui ne supporteraient pas une rupture de l'approvisionnement électrique et devraient dès lors être dotées par anticipation d'une fourniture autonome, telle qu'un groupe électrogène. Destinées à réduire les dommages humains et matériels résultant d'une pénurie, ces missions, qui impliquent l'ensemble des départements, dépassent largement le domaine d'action habituel du Service de l'énergie et nécessitent une approche transversale.

La Task Force pourra en outre compter sur l'appui d'un expert externe. Jusqu'au 31 mars, il devra notamment apporter son expertise méthodologique dans la mise en place des éventuelles mesures de contingentement ordonnées au niveau fédéral. Ce spécialiste a d'ores et déjà remis au Conseil administratif une proposition de stratégie pour faire face aux mesures exceptionnelles que la Confédération pourrait prendre. La Ville de Genève se préparera en priorité aux mesures de niveau 4 – coupures cycliques de courant – dont la survenance est jugée probable.¹

La Ville de Genève se prépare ainsi à assumer ses obligations légales. Consciente de la gravité potentielle de la situation, elle s'efforcera d'en réduire les impacts autant que possible et fera son maximum pour assurer ses prestations à la population.

¹ L'OSTRAL prévoit quatre échelons de réaction en cas de pénurie. Le premier fait appel aux efforts volontaires pour économiser l'énergie. Le deuxième consisterait à interdire certains usages du courant et le troisième à rationner les gros consommateurs, dont la Ville de Genève fait partie. Le niveau quatre se concrétiserait par des mesures de délestage, c'est-à-dire des coupures cycliques de courant par zones. Le fait de se préparer à ce niveau le plus élevé permet aussi de réagir aux contingentements de moindre intensité.

Contact

Mme Anaïs Balabazan, chargée de communication du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
079 817 18 90 – anais.balabazan@ville-ge.ch

Mise au concours : bourse d'aide aux projets de recherche, reprise et résidence

Conformément à la décision du Conseil municipal du 28 juin dernier de venir en soutien aux professionnel-le-s de la culture dont les conditions de travail se trouveraient encore péjorées en raison de la crise sanitaire, le Conseil administratif a défini les conditions d'attribution d'un dispositif d'aide portant sur un montant global de 500'000 francs. Ainsi, le Département de la culture et de la transition numérique met dès aujourd'hui au concours 25 bourses d'un montant de 20'000 francs chacune, pour des projets de recherche, reprise et résidence devant être initiés en 2022. Les modalités de postulation seront très prochainement disponibles sur le site internet de la Ville de Genève.

Contact

Mme Eve-Anouk Jebejian, conseillère culturelle au Service culturel
022 418 65 72 - eve-anouk.jebejian@ville-ge.ch

Le Musée d'art et d'histoire acquiert des objets d'art et d'histoire genevois

Les trois dernières acquisitions réalisées par le Musée d'art et d'histoire (MAH) témoignent de la diversité de sa collection dans le domaine des arts appliqués.

Une sélection de 70 boîtes de cigarettes ou de tabac produites par des manufactures de tabac genevoises entre 1910 et 1980 viennent rejoindre un petit ensemble déjà présent dans la collection, ainsi que quelques pièces anciennes liées à l'usage du tabac. Ces objets contribuent à documenter de manière probante une industrie très importante à Genève et à illustrer cette activité en la contextualisant. La représentativité des diverses marques, mais aussi l'iconographie très caractéristique, souvent liée à l'Orient (Egypte et monde arabe), permet de tisser des liens avec d'autres éléments de la collection et offre la possibilité d'un discours sur le décor et les représentations emblématiques.

La collection s'enrichit également d'une pièce unique, un sabre de la Compagnie des Dragons genevois (1743-1782), qui constitue un document précieux tant à l'égard de l'histoire militaire genevoise qu'à celui de la fabrication et du commerce des armes blanches dans la République au 18^e siècle. Il porte en effet la signature d'un fourbisseur genevois actif dans la seconde moitié du siècle, François Louis Marmilliod, de la main duquel on ne connaît à ce jour que trois autres lames (deux sabres de modèles différents, conservés au MAH, et un autre au Musée national suisse).

Enfin, le fonds de mobilier Art nouveau accueille un remarquable médaillier, réalisé par l'artiste genevois Carl Albert Angst (1875-1965) en 1902. Formé à l'École des arts industriels de Genève en 1889, C.A. Angst fréquente ensuite, à l'École nationale des Arts décoratifs de Paris, la classe de sculpture de Jean Dampé, personnalité du Paris artistique de cette époque dont l'œuvre appartient au courant de l'Art nouveau. En 1898, engagé par Dampé pour l'assister sur le chantier de l'hôtel parisien de la comtesse de Béarn, Angst réalise plusieurs éléments du décor de la Salle des chevaliers de cet hôtel particulier, tout en exécutant plusieurs meubles, exposés aux différents salons de Paris, tel ce médaillier. Ce dernier constitue une pièce majeure dans le corpus de l'œuvre de l'artiste, qui se consacrera dès lors

à la statuaire, et dans celui, plus élargi, du mobilier Art nouveau. Il illustre également le succès rencontré par les anciens élèves de l'École des arts industriels de Genève devenus des personnalités importantes du monde de l'art durant la première moitié du 20^e siècle.

Contact

Musée d'art et d'histoire

Mme Muriel Pavesi, adjointe de direction, 022 418 26 58 - muriel.pavesi@ville-ge.ch

Mme Sylvie Treglia-Détraz, responsable secteur communication, 022 418 26 54 - sylvie.treglia-detraz@ville-ge.ch

La manifestation *We hope Festival* maintenue

Malgré l'évènement *La nuit est belle !* du 23 septembre 2022 à laquelle est associée la Ville de Genève, le Conseil administratif a décidé de maintenir l'autorisation à la manifestation *We Hope Festival*, organisée par la Ligue contre le cancer sur la plaine de Plainpalais. Celle-ci est prévue les 23 et 24 septembre 2022, avec une série de concerts qui s'achèveront à minuit.

L'association de la ligue genevoise contre le cancer souhaite organiser cet événement à des fins d'information, de prévention et de soutien à la recherche. Selon les dernières analyses, l'augmentation du nombre de nouveaux cas de cancers augmente de façon exponentielle en Suisse et l'on estime que 40% des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements. La prévention reste donc une priorité, et notamment auprès des populations jeunes.

Contact

Service des relations extérieures et de la communication

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 - philippe.despine@ville-ge.ch

Subvention à l'association sportive les Lions de Genève pour 2022

Le Conseil administratif décide de verser un montant de CHF 220'000.- à l'association sportive les Lions de Genève pour l'année 2022.

L'association sportive les Lions de Genève a été fondée en 2010. Elle est le fruit d'une fusion entre les deux grands clubs de basketball du canton, à savoir celui de la Ville de Genève et celui du Grand-Saconnex. L'association a pour but principal la gestion administrative et sportive d'une équipe de basketball inscrite dans le championnat suisse de SB League (ligue nationale A) et composée de 13 joueurs élites. Ce rapprochement est entré dans l'histoire avec la volonté de créer une belle équipe à Genève et de faire rayonner notre région sur la scène nationale du basketball. Les forces des deux clubs ont fait naître une entité dynamique et performante.

La Ville de Genève ayant pour vocation de soutenir les équipes élites dans les sports collectifs a donc accompagné et soutenu, dès le début, ce club dans sa volonté de se hisser au sommet et de faire rêver les jeunes basketteurs genevois qui s'identifient à ce club. Dans ce cadre, le Conseil administratif a décidé de verser un montant de CHF 220'000.- à l'association les Lions de Genève pour l'année 2022.

Contact

Département de la sécurité et des sports

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication

079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch

Le Conseil administratif soutient les victimes des inondations au Bangladesh

Le Conseil administratif répond favorablement à l'appel d'urgence de la Croix-Rouge suisse (CRS) pour les victimes des inondations au Bangladesh, lourdement frappé le 10 juin dernier par de nouvelles crues dévastatrices, les plus fortes depuis 20 ans. Il décide d'octroyer à la CRS la somme de CHF 20'000, sur le « Fond municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés ».

Pays densément peuplé et l'un des plus pauvres au monde, le Bangladesh subit déjà de plein fouet les effets du changement climatique - montée des eaux, moussons particulièrement fortes, inondations, etc. Selon les Nations Unies, ce pays pourrait perdre 40% de ses terres agricoles d'ici à 2050. Ainsi, les fonds récoltés permettront d'apporter une assistance immédiate à 300'000 personnes, parmi les plus vulnérables et les plus touchées, en leur fournissant un hébergement d'urgence, des colis alimentaires et sanitaires, de l'eau potable et une allocation monétaire. Le projet contient aussi un volet reconstruction avec l'installation de latrines et de maisons anti-crues.

Contact

Service des relations extérieures et de la communication

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif

079 372 84 59 - philippe.despine@ville-ge.ch
